Exercer le rôle de Tuteur en Entreprise/Maître d'Apprentissage



Ressources Humaines - 2026

La formation en résumé

Devenir Tuteur en entreprise, c'est une opportunité de développement pour tous. Pour le Tuteur, c'est l'occasion d'affiner ses compétences pédagogiques et de management tout en valorisant son expertise. Le Tutoré, lui, bénéficie d'un accompagnement sur mesure, accélérant ainsi son intégration et sa montée en compétences. Pour l'entreprise, le tutorat favorise la rétention des talents et une meilleure transmission des savoir-faires. Selon une étude de l'ANDRH, 75 % des entreprises ayant mis en place un tutorat constatent une réduction de 20 % du turnover et une amélioration de 30 % de la productivité dans les équipes formées.

? Rapprochez-vous directement de votre OPCO (entreprise de plus de 50 collaborateurs inclues), qui peut également vous octroyer d'autres avantages financiers notamment pour prendre en compte le temps passé à l'exercice de la fonction tutorale.

Cette formation peut amener à une certification professionnelle éligible au CPF : CCE Exercer le rôle de Tuteur en Entreprise (Maître d'apprentissage)

? Les CCE, ou Certificats de Compétences en Entreprises, sont des certifications professionnelles appartenant au Réseau National des CCI, donc à CCI France, et vous permettent de certifier de l'acquisition de compétences professionnelles dans un domaine d'activité ou une mission professionnelle. La certification peut prendre la forme soit d'un examen sur table avec étude de cas (réalisée en aval du parcours de formation), soit d'un portefeuilles de preuves prenant la forme d'un dossier réalisé en accompagnement individuel, sur la base de vos expériences et justificatifs professionnels.

Cette certification a plusieurs avantages: vous permettre de mobiliser votre CPF pour financer la formation amenant à la certification (ici la formation Exercer le rôle de Tuteur en Entreprise/Maître d'Apprentissage), examen de certification inclus + une reconnaissance nationale + une durée de validité illimitée (valable à vie).

En outre, un arrêté du 17 décembre 2018 du Ministère du Travail permets à tout participant ayant validé le CCE Tuteur d'obtenir la Certification Maître d'Apprentissage. «Les titulaires des certifications mentionnées ci-dessous peuvent faire une demande auprès du représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi pour obtenir, par équivalence, la certification mentionnée à l'article 1er du présent arrêté (...) Pour ce faire, ils devront joindre à la demande d'équivalence les justificatifs suivants: – photocopie de leur pièce d'identité; – photocopies des supports attestant de la réussite aux certifications concernées; – déclaration sur l'honneur des informations fournies. Après vérification de la validité des justificatifs transmis, le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi délivre la certification» (DIRECCTE/DREETS Régionale). Voir notre fiche dédiée aux certifications.



Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 02/02, 03/02
- 30/03, 31/03
- 22/06, 23/06
- 10/09, 11/09
- 12/10, 13/10
- 30/11, 01/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 02/03, 03/03
- 09/11, 10/11

Roanne - 04 77 44 54 69

- 20/04, 21/04
- 28/09, 29/09

Objectifs:

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Définir les enjeux du tutorat en entreprise et les rôles du tuteur ou maître d'apprentissage
- Identifier les acteurs du dispositif de la formation en alternance et leurs responsabilités
- Planifier et organiser les phases d'accueil du nouvel apprenant en entreprise
- Présenter l'organisation, ses règles et contraintes, et repérer le parcours et le projet de l'apprenant
- Définir et planifier les activités et tâches à transmettre à l'apprenant
- Utiliser des outils d'évaluation pour suivre la progression des compétences techniques et comportementales
- Appliquer la méthode des 5 FAIRE pour transmettre efficacement des compétences en situation de travail
- Utiliser des techniques pour encourager l'expression de la satisfaction au travail et favoriser la motivation des apprenants
- Échanger efficacement avec les acteurs internes et externes du parcours de formation pour assurer une coordination réussie

Participants:

Toute personne amenée à assurer un rôle Tutoral : Tuteurs, Maîtres d'apprentissage, Managers d'équipe, etc.

Si vous appartenez au secteur médicosocial ou sanitaire et social, il nous est possible de prévoir des dates de sessions inter-entreprises spécifiques afin que dans les exercices de mise en situation (intégration, accompagnement au développement des compétences, encadrement et évaluation de votre tutoré), des cas spécifiques soient prévus en lien avec vos tâches et missions propres à votre secteur d'activité. Nous consulter pour prévoir des dates spécifiques.

Prérequis :

- Cette formation ne nécessite aucun pré-requis sauf si elle s'inscrit dans le cadre du passage du CCE "Exercer le rôle de Tuteur en entreprise"
- Si vous appartenez au secteur médico-social ou sanitaire et social, il nous est possible de prévoir des dates de sessions inter-entreprises spécifiques afin que dans les exercices de mise en situation (intégration, accompagnement au développement des compétences, encadrement et évaluation de votre tutoré), des cas spécifiques soient prévus en lien avec vos tâches et missions propres à votre secteur d'activité.

Le contenu

Rôles, fonctions et posture du Tuteur

- Les enjeux du Tutorat en entreprise (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, période d'intégration)
- Echanges d'expériences et expression des attentes
- Les dispositifs de la formation en alternance (acteurs, opérateurs, financements, etc.), droits et devoirs de l'ensemble des parties prenantes
- La posture tutorale d'accompagnement: écoute active, bienveillance, adaptabilité, prise en compte du ou des handicap(s), etc.

Accueillir et intégrer l'apprenant

- Planifier des phases d'accueil et organisation préalable de l'accueil
- Présenter l'organisation avec en appui tous les documents et procédures internes: organigramme, règles de sécurité, politique handicap (Référent Handicap), charte RSE et/ou Développement Durable, Règlement Intérieur, accord ou règles QVCT, etc.
- Repérer le parcours et le projet de l'apprenant

Organiser et planifier le parcours d'acquisition des compétences

- Définir des activités et tâches à transmettre
- Préparer des séquences de progression pédagogique
- Identifier les compétences techniques et comportementales et les valoriser en situation de travail

Former, transmettre un savoir faire

- Comprendre la logique de déperdition de la mémorisation
- Utiliser les canaux de perception pour accroitre la mémorisation
- La méthode des 5 FAIRE

Suivre la progression de l'apprenant

- Les objectifs et les critères de suivi
- Evaluer les savoir-faire et les savoir-être
- Les outils d'évaluation
- Les techniques d'entretien
- Accompagner au développement de l'autonomie

Motiver les nouveaux arrivants

- Les mécanismes de la motivation
- Les leviers de motivation
- Faire exprimer sur « la satisfaction travail »
- Un éclairage sur l'intergénérationnel

Echanger avec les différents acteurs du parcours de l'apprenant

- Identifier des référents et personnes ressources
- Rôles et responsabilités des acteurs
- Outils de liaison
- Assurer une médiation active entre les parties prenantes internes et externes

Le tutorat à distance

- Les points de vigilance
- · Les bonnes pratiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré <u>« Agir et Apprendre »</u>. Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant ici

